

Documents de travail
de l'IIEDH N° 22

Le capital culturel *une notion peu* *développée en économie*

Série : « Economie et droits humains »

Patrice Meyer-Bisch

avec la collaboration de Greta Balliu et des participants

Document de travail issu du séminaire Economie de la culture II
avril 2015



**UNI
FR**

INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTHIQUE
ET DES DROITS DE L'HOMME

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

SOMMAIRE

Un concept efficace parce que généreux.....	3
1. Le capital dans toutes ses dimensions.....	4
1.1. Définition générale : le capital, facteur de production.....	4
1.2. Description classique des formes du capital.....	6
1.3. Un autre ordonnancement.....	6
2. Les espèces de capitaux.....	7
2.1. Les espèces d'un capital et non des catégories.....	8
2.2. Le capital humain est-il synonyme du capital culturel ?.....	9
2.3. Le capital social, individuel et collectif.....	10
2.4. Les espèces du capital personnel.....	11
2.5. D'autres ordonnancements possibles.....	12
2.6. La richesse d'un capital considéré comme système sociétal.....	12
2.7. Le problème de l'évaluation financière.....	15
3. Les spécificités d'un capital culturel.....	16
3.1. Les dimensions culturelles d'un capital monétaire.....	16
3.2. Extension de la notion : un capital de savoirs.....	16
3.3. Les trois états du capital : l'intelligence dans les matières.....	19
3.4. Fécondité de la notion de capital culturel. Six critères.....	21
3.5. Relativité de la valeur du capital et valeur culturelle acquise.....	22
3.6. Les obstacles à la reconnaissance de sa fonction centrale.....	23
4. Le capital et la capitale.....	24
4.1. Territorialisation d'un concept économique et économie d'un concept géographique.....	24
4.2. Les dimensions culturelles d'un capital et d'une capitale.....	25
4.3. Pour le développement d'une observation « fribourgeoise » de son capital culturel au service de tous les habitants.....	27
Le capital dans sa richesse essentielle.....	27
Bibliographie succincte.....	28
Annexe : Que signifie "investir dans l'éducation", en situation de pauvreté ?.....	29

© IIEDH, avril 2015

Droits d'auteur. La reproduction totale ou partielle, sur support numérique ou sur papier, de cet ouvrage pour usage personnel ou pédagogique est autorisée par la présente, sans frais ou sans qu'il soit nécessaire d'en faire une demande officielle, à condition que ces reproductions ne soient pas faites ou distribuées pour en tirer un bénéfice ou avantage commercial et que cet avis et la citation complète apparaissent à la première page des dites reproductions. Les droits d'auteur pour les éléments de cet ouvrage qui sont la propriété de personnes physiques ou morales autres que l'IIEDH doivent être respectés. Toute autre forme de reproduction, de republication, d'affichage sur serveurs électroniques et de redistribution à des listes d'abonnés doit faire l'objet d'une permission préalable expresse et/ou du paiement de certains frais.

DT

Les Documents de travail de l'IIEDH, disponibles sur le site web de l'Institut (www.unifr.ch/iiedh), sont présentés pour susciter et recueillir toutes les critiques utiles, sous condition du respect du ©. En fonction des avis reçus et de l'avancée de la recherche, ils sont susceptibles d'être modifiés. La dernière version fait foi.

Le capital est une notion capitale pour l'exercice des libertés de tous, mais il nécessite une nouvelle culture

Un concept efficace parce que généreux

L'hypothèse est que le capital culturel est un concept aussi efficace que généreux. Il est efficace parce qu'il est généreux : en interface entre passé et futur comme les autres espèces du capital, mais aussi entre les personnes et les choses et entre capitalisation personnelle et bien commun (propriété individuelle et commune). Enfin, il se vérifie aussi dans le territoire avec ses capitales et ses périphéries.

C'est l'investissement le plus ouvert, le plus multifonctionnel : il est puissance d'innovation du capital en général. Il se compose de savoirs sous de très multiples formes.

Pourquoi n'est-il pas plus développé en économie ? Certainement, une partie des domaines que nous pouvons placer sous l'appellation de « capital culturel » est traitée par ailleurs en économie. L'enjeu est ici de comprendre s'il n'est pas beaucoup plus logique et fonctionnel de rassembler économie de la culture au sens étroit, de l'éducation, de la recherche et de la connaissance en général, de la R&D, dans le même domaine, compte tenu des spécificités économiques de leur bien commun : les savoirs.

Les « savoirs » sont pris ici au sens le plus large : des plus sophistiqués et institutionnalisés à ceux qui sont portés par les modes de vie et leur donnent sens. Tous les savoirs touchent, de près ou de loin, l'identité. C'est pourquoi, les biens culturels, en tant que « porteurs d'identité, de valeurs et de sens », selon l'expression des instruments récents de l'UNESCO, peuvent être considérés comme porteurs de savoirs et de saveurs. L'argument principal s'appuie sur le fait que les savoirs développent leur fécondité lorsqu'ils sont en circulation entre tous : en reconnaissance mutuelle et en interaction partout où c'est possible. Ce sont ces « chaînes de savoirs » qui forment la trame des « chaînes de valeurs ».

Ainsi l'éducation ne déploie sa pleine performance dans le développement que dans la mesure où elle est très cohérente dans ces différents niveaux (fluidité interne au domaine) et étroitement connectée à l'économie de la connaissance, des patrimoines, de la formation professionnelle, par exemple.

En quoi la mise en valeur de la fonction si féconde des capitaux culturels – plus exactement des dimensions culturelles des capitaux - est-elle un enjeu central pour un développement incluant toutes les formes de capacités, respectant les ressources humaines et non humaines? N'est-ce pas un lieu logique fondamental oublié de l'économie, et peut-être, le premier principe d'éthique économique?

1. Le capital dans toutes ses dimensions

1.1. Définition générale : le capital, facteur de production

Patrimoine et capital

A l'origine, le capital signifie le nombre de têtes d'un troupeau. L'origine peut servir de métaphore. Le capital est une notion capitale pour la vie des personnes, leurs libertés et leur sécurité. Il demande par là-même un soin très attentif.

Il convient tout d'abord de bien le distinguer du patrimoine. Un patrimoine est une réserve, qu'elle soit naturelle ou culturelle, elle est de toutes manières culturellement estimée. Le patrimoine peut être inactif, considéré, conservé et apprécié pour sa valeur estimée. Un patrimoine devient capital lorsqu'il est orienté vers la production. Cette production peut être essentiellement culturelle. Tel est le cas d'un musée, d'un château ouvert aux visites, etc. Patrimoine et capital signifient tous les deux du temps accumulé.

A cet égard, la différence entre Patrimoine et capital naturel est éclairante. L'intérêt de passer de la notion de patrimoine à celle de capital, approche qui est plus utilitaire, est que cela permet aussi de mieux comprendre les rapports économie-écologie, et bien sûr, d'être plus efficace dans un domaine comme dans l'autre.¹ Penser au respect du patrimoine naturel, relève d'une pensée écologique simple, le penser en termes de respect / valorisation du capital naturel relève d'une pensée écolo-économique.

L'exploitation d'un capital peut conduire à son épuisement, à son entretien, ou encore à son développement ; dans ce cas l'exploitation équivaut à une valorisation.

Les deux facteurs de *développement*, travail et capital, se valorisent mutuellement.

*« Le capital est un ensemble de biens produits dans le passé et qui interviennent dans la production 'présente' – et future – d'autres biens, tout en pouvant servir pendant plusieurs périodes. »*²

Le capital est un ensemble de ressources hétérogènes et reproductibles dont l'emploi permet, par un détour de production d'accroître la productivité du travail humain. Il motive les individus et les organisations à maximiser le profit. Toute la question est dans l'interprétation de la notion de « profit », en un sens très restreint ou au contraire englobant. L'usage dominant du terme est tellement restrictif, qu'il est difficile de parler d'un profit multidimensionnel pour une personne, une organisation ou la société environnante.

On pourrait préférer utiliser le terme de « bénéfice », lui aussi dans un sens large, de valeurs ajoutées. Dans un cas comme dans l'autre il convient de savoir qui est le bénéficiaire.

¹ Voir communication du SECO (20.04.13) : <http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=48510>

² Bernard Guerrien. *Dictionnaire d'analyse économique*. Paris, 2002, La Découverte.

Le Capital est généralement présenté comme une composition de trois dimensions :

1. un facteur de production, conditionnant, ou permettant d'accroître l'autre facteur : le travail,
2. un élément de patrimoine : accumulation plus ou moins ordonnée,
3. un stock de richesse anticipé : plus que l'accumulation, c'est l'anticipation de richesse possible qui oriente la notion de capital.

Accumulation ordonnée de facteurs de production, le capital présente une concentration de richesses – le principal d'une activité – qui permet un « pont temporel » entre passé, présent et futur : une valorisation des actifs accumulés pour développer une capacité d'investissement et de choix. Le capital conditionne les capacités / libertés d'acheter et de vendre (droit à la propriété), de travailler et d'embaucher (droit au travail).

La façon de le gérer dans le temps conditionne la soutenabilité du développement.

Question méthodologique 1 : Une première question est liée à la notion de « production ». La production est conçue de façon très linéaire, et donc peu compréhensive de la complexité des interactions, marginalisées sous l'appellation d'« externalités ». D'un point de vue méthodologique, il n'est pas réaliste de tenter de réduire la complexité, alors que l'essentiel se trouve, non dans une addition limitée de facteurs internes, mais dans un jeu d'interactions entre un nombre non limité de facteurs à la fois internes et externes. Il est par conséquent plus cohérent de chercher à saisir une productivité multidimensionnelle, telle que nous la percevons dans la notion de développement des personnes et des systèmes.

Les libertés, tout comme les droits et les responsabilités, ne sont pas données par la nature, leur exercice suppose une construction permanente: une restauration et un aménagement continus de leurs conditions, c'est-à-dire des liens avec les capacités humaines personnelles et collectives, et avec les capacités à disposition, qu'il s'agisse de biens naturels, de machines, d'institutions, de savoirs. Dans une perspective naturaliste, on suppose que l'individu est par nature capable de se saisir des capitaux à disposition, et qu'il suffit donc de ne pas l'entraver (primat des libertés négatives). Dans une conception intégrale, qui tient compte de «l'épaisseur» des conditions éco-socio-culturelles, on intercale le réalisme de la notion médiane de «capacité». Pour accéder à un capital, un individu, comme une collectivité, doit disposer d'un ensemble de capacités. *En ce sens, un capital est une réserve active de capacités.*

En tant que réserve d'acquis, un capital est un stock de capacités à activer, impliquant une intime interaction entre capacités humaines et outils, ou capacités « non directement humaines ». Les outils n'ont cependant de valeurs que dans la mesure où ils sont utilisés par et pour des capacités humaines de travail et d'échange d'une part, de toutes autres activités d'autre part.

1.2. Description classique des formes du capital

La plupart des présentations classiques rangent le « capital humain » parmi les autres composantes du capital économique.

- *Capital naturel* désigne les ressources de la nature (autrefois, premièrement : la terre).
- *Capital physique* désigne l'ensemble des biens physiques produits dans le passé et utilisés pour la production présente ou future (capital fixe, et circulant).
- *Capital technique* renvoie à l'ensemble des biens de production incorporant du progrès technique.
- *Capital financier* constitué par l'ensemble des actifs susceptibles de rapporter des revenus et/ou des gains (par différence de valeur), ou des titres de créance.
- *Capital social* était classiquement peu développé ; il était essentiellement compris, et mesuré par la réputation, principale forme mesurable de la productivité d'un stock de relations, avec une importante exposition au risque.
- *Capital humain* désigne l'ensemble des aptitudes, physiques comme intellectuelles, de la main d'œuvre qui sont favorables à la production. Certains utilisent le terme de capital pour désigner ces aptitudes dans la mesure où elles résultent d'un investissement notamment en formation qui a un coût et qui rapporte un revenu en augmentant la productivité des individus.

1.3. Un autre ordonnancement

La description classique comporte de nombreux défauts au regard d'une conception multidimensionnelle et intégrée du développement économique.

- *Elle se déploie en catégories*, selon une logique comptable et ne prend pas assez en compte la valorisation mutuelle des actifs : l'unité du capital en ses différentes dimensions.
- *La césure entre matériel et immatériel* est peu probante dans la réalité : le matériel n'a de valeur que par l'usage qui en est fait, ou par sa valeur marchande en un temps donné ; la notion d'« immatériel » n'a pas de contenu ; il y a une interaction intime entre les personnes et leurs outils, y compris institutionnels ; enfin, un être humain est aussi physique, ou matériel.
- *Le « capital humain »* est une notion contestée, bien trop utilitariste et individualiste : on ne peut pas ranger les hommes parmi les outils, ni comme des unités dans une masse. Parler du capital biologique, culturel, social,... d'une personne, a du sens ; de même, parler du capital écologique, culturel, social,... d'une entreprise a également du sens. Mais son « capital humain » est en réalité du capital social, culturel porté par des personnes au sein d'une culture d'entreprise ; les dimensions individuelles de ce capital culturel ne sont guère séparables de différentes formes collectives de savoirs partagés, entretenus, détenus dans des objets.

Question méthodologique 2 : notre thèse méthodologique est qu'il convient de distinguer nettement entre :

le titulaire d'un capital : un individu, une entreprise ou toute autre organisation, ou institution. Celui-ci en est le propriétaire, au sens du droit classique à la propriété : usage, fruit, possibilité de vendre (usus, fructus, abusus) ; en ce sens le titulaire peut être l'emprunteur, ou le locataire. Un capital est toujours une capacité de développer des relations (l'homme n'est pas une île) : quel que soit le titulaire, individuel ou collectif, le capital est un acquis et un potentiel relationnel.

l'espèce de capital : culturel, écologique, économique, social, politique.

ses composants : le détail des types d'actifs.

En ce sens, une réduction au niveau micro n'a pas de raison d'être car on doit considérer l'importance du capital, non seulement d'une organisation privée, mais aussi d'une collectivité publique, d'une association, voire d'un « système social ». Quel est, par exemple, le capital complexe sur lequel peut compter un système cantonal de santé ?

En ce sens également, une analyse en terme essentiellement concurrentiel est tout aussi réductrice : le capital développé et exploité par un titulaire collectif implique un équilibre interne et externe entre concurrence et coopération, sous peine d'un gaspillage de ressources.

Si la notion de « capital culturel » est si peu développée en économie, c'est sans doute par la myopie engendrée par une vision essentiellement individualiste.

Est-il légitime d'exporter la notion économique de « capital » dans d'autres domaines ?

- L'économie n'est pas un domaine à part, elle a nécessairement les dimensions sociales et écologiques
- L'économie ne se réduit pas à ce qui est marchand et à ce qui est mesurable. La difficulté de mesurer des valeurs actuellement non marchandes, des valeurs de bien commun est un défi économique, non une cause de « non économique ».

2. Les espèces de capitaux

La nécessité comptable de catégoriser des actifs en termes de catégories de composants (monétaire, machine,....réputation, formation,...) ne peut logiquement pas interférer sur la compréhension des dimensions et composants qui forment la complexité et la valeur réelle d'un capital : sa productivité en terme de développement multidimensionnel. Nous ne cherchons dès lors non pas d'autres catégories de capitaux qui s'ajouteraient au capital économique : le capital est une notion économique dont nous voulons décrire les dimensions, plus ou moins étroitement inter-reliées.

Thèse : un capital « intégré » est un outil multidimensionnel ; il correspond aux multiples dimensions des libertés rendues effectives par la double diversité des acteurs en interaction et des ressources à disposition.

2.1. Les espèces d'un capital et non des catégories

La notion d' « espèces » est développée par Bourdieu³. Elle remplace une catégorisation qui distinguerait entre un capital économique, social, culturel comme autant de capitaux. Une espèce désigne une des dimensions d'un capital complexe.

Le capital compris comme « accumulation ordonnée » de facteurs de production, rend-il compte de sa richesse interne, à savoir la complémentarité des facteurs accumulés ? Le capital est une notion proprement économique qui n'est intelligible que dans la compréhension de ses différentes dimensions en interaction : celles-ci se valorisent et s'interprètent mutuellement (par exemple, une dimension culturelle comme l'éducation a une valeur monétaire en termes de coûts et de productivité, et réciproquement). Bourdieu parle alors d'une « convertibilité » des « espèces de capitaux ». Le développement (toujours humain : un développement qui ne serait pas humain n'a aucun sens économique, ce n'est qu'un ensemble de lignes comptables) est une connexion des espèces, ou dimensions, d'un capital qui, au fur et à mesure qu'il est enrichi, permet d'enrichir.

Les espèces d'un capital peuvent être brièvement décrites par exemple de cette façon :

- **Economique au sens général**: richesse des capacités de production et d'échange, marchands et non marchands ; au sens restreint, le capital économique se détaille en composants spécifiques (monnaie, machines, infrastructures, bâtiments...) mais il inclut les autres dimensions, ou espèces.
- **Ecologique** : richesse de l'habitation dans le milieu, au sens de l'écologie humaine : c'est l'arrangement humain des facteurs environnementaux – naturels et construits - (ce n'est donc pas seulement les ressources naturelles, mais une richesse d'interaction avec un milieu).
- **Social** : richesse du tissu, qualité et quantité du réseau ; ensemble des liens sociaux dont le titulaire dispose ; ces liens relient des personnes et toutes sortes de structures sociales.⁴
- **Culturel** : richesse des savoirs appropriés : savoirs incorporés, objectivés, institutionnalisés (Bourdieu). Le capital culturel est principale source du capital de confiance (valeurs culturelles partagées).
 - **Confiance** : à la croisée du culturel et du social : une fiabilité dans les relations assurée par des valeurs communes
- **politique** : richesse du pilotage téléologique par tous les acteurs sociaux (en fonction d'objectifs légitimement choisis) ; il n'y a rien de plus utile qu'une bonne gouvernance entre tous les acteurs, pour développer les capacités de chacun. Cette notion est probablement la moins utilisée ; on peut l'inclure dans le capital culturel (culture politique ; culture de l'organisation), dans le capital social, et dans le capital écologique au sens humain du terme : certaines entreprises doivent évoluer dans un environnement politiquement instable, ou « environnement hostile » (mafia, corruption, anarchie, bureaucratie envahissante).

³ Selon une terminologie très classiques : les différentes espèces appartenant au même genre.

⁴ « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ». Bourdieu, 1980., pp.2-3.

Définition synthétique : une accumulation ordonnée de facteurs de production. Un capital est le résultat d'un processus de cumulation et de développement de ressources considérées comme des valeurs par l'exploitation du potentiel que celles-ci comportent, ou valorisation. La richesse de l'accumulation conditionne celle du potentiel (logique de rétroaction positive, ou « boule de neige »). Un capital est un instrument de développement qui assure une continuité temporelle et sociale dans l'action. Un capital est d'autant plus riche qu'il permet l'ajustement – ou adéquation – de ressources hétérogènes (humaines et non humaines, culturelles, économiques, sociales, ...). En dehors de la mesure quantitative, là où elle est possible, l'évaluation de la richesse d'un capital cherche donc à viser la connectivité entre des espèces de valeurs hétérogènes.

Intérêt de cette approche : le développement de la notion de capital dans les différents domaines est une extension du domaine économique ; mais au lieu que cette extension soit conquérante et réductrice, elle ouvre son champ et ses méthodes en l'intégrant dans la complexité, en intégrant une part de complexité.

2.2. Le capital humain est-il synonyme du capital culturel ?

Tel qu'il est généralement compris, le capital humain est pour l'essentiel un capital de savoir détenu par les personnes.

Il est donc « le propre des individus » et se distingue des capitaux physiques.

Deux critiques majeures peuvent dès lors lui être adressées :

- la perspective individualiste est en contradiction avec la notion de culture⁵.
- Il s'agit d'une classification qui, en ajoutant des catégories factices sous-estime l'unité de la dynamique économique

Le capital humain selon l'OCDE, en 2001⁶

« Dans le passé, les économistes distinguaient trois facteurs de production : la terre, le travail et le capital physique. A partir du début des années 60, l'attention s'est de plus en plus portée sur la qualité de la main-d'œuvre, en particulier son niveau de formation. C'est ainsi qu'est apparue la notion de capital humain, qui désigne les qualifications et autres caractéristiques des personnes qui leur confèrent divers avantages d'ordre personnel, économique et social. Les qualifications et les compétences sont en grande partie acquises par l'instruction et l'expérience, mais peuvent également refléter des capacités innées. Certains aspects de la motivation et du comportement ainsi que des caractéristiques individuelles telles que la santé physique, psychologique et mentale sont aussi assimilés à du capital humain. La définition du capital humain utilisée dans ce rapport est la suivante :

Les connaissances, les qualifications, les compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création de

⁵ La limite de l'approche individualiste est pourtant relevée, en note : « Bien que le capital humain soit par définition le propre ou une caractéristique des individus, la somme ou la conjugaison des différentes quantités de capital humain individuel aboutit à un ensemble de compétences organisationnelles dont l'incidence est bien supérieure à celle de chaque composante » (p. note 4). Mais c'est pour montrer le lien avec le capital organisationnel, une des formes du capital social.

⁶ Le rapport de l'OCDE de 2001, dans la même mouvance que celle du développement humain, s'inscrit dans une logique qui consiste à reconsidérer le rôle des personnes, des « facteurs humains » dans le développement économique. Ce la se fait en ajoutant une catégorie « humaine » au développement comme au capital. Mais que serait un développement qui ne serait pas humain, un capital qui ne serait pas humain ? Il ne serait pas non plus économique, du moins si l'on considère un temps assez long, et une répartition relativement équitable des acteurs et des bénéficiaires de l'activité économique. Notre approche est beaucoup plus radicale : il n'y a pas d'autre sujet du développement que les personnes et leurs interactions sociales, formelles et informelles.

(considérer le capital humain comme non-physique, même si on y ajoute les questions de santé, montre que les mots ont perdu leur sens réel).

bien-être personnel, social et économique. »

« A la différence du capital physique, le capital humain est le propre des individus. »

OCDE, 2001, p. 18 et p. 19

Le capital humain en macroéconomie ? Certes, il existe des approches macroéconomiques du capital humain, qu'il n'est pas possible de développer ici. Dans la mesure où elles ne se réduisent pas à une addition des stocks de capitaux individuels, tels qu'on peut les retrouver dans les statistiques du développement humain, elles rejoignent l'économie des savoirs, telle que la développe notamment Dominique Foray. Il est assez évident pour beaucoup, en effet dans les modèles de croissance endogène qu'une population bien formée génère de la croissance économique, par le développement de l'innovation (sa production et son utilisation).

Mais une analyse macroéconomique, n'est pas une somme d'approches micro. Un stock de capital humain (comprenant du capital culturel) compris en termes individuels, ne remplace pas une analyse des composantes collectives du capital culturel d'une association, d'une entreprise, d'une ville, d'une région, d'une nation. La grande spécificité du capital culturel est sa fluidité et sa multifonction : deux diplômes identiques, même dans un contexte comparable en apparence, n'ont pas du tout la même valeur. C'est dans les interconnexions entre les savoirs divers que réside la performance de ce capital. On le voit dans la notion de « créativité » qui implique le surgissement d'éléments nouveaux non directement déductibles de stocks existants. On le voit aussi dans la R&D, qui ne fonctionne bien que dans la mesure où des équipes combinent des savoirs très différents en théorie et en pratique, avec leurs outils (machines et organisations) eux-mêmes très divers.

Notre hypothèse est que les distinctions de Bourdieu entre capital culturel incorporé, objectivé et institutionnel sont beaucoup plus cohérentes, non seulement pour comprendre les composants d'un capital culturel – à la fois humain et non humain, à la fois personnel et collectif - mais peut-être aussi pour les autres espèces du capital.

2.3. *Le capital social, individuel et collectif*

Il n'y a aucune raison de limiter, comme le fait le rapport de l'OCDE (ci-contre) le capital culturel à un titulaire individuel et familial.

Capital social et capital culturel

Le capital social désigne les ressources acquises grâce aux liens sociaux, à l'appartenance à des réseaux et le partage de normes communes. A l'inverse, le capital culturel – qui est un aspect du capital social – désigne les ressources propres aux familles, qui permettent aux individus d'atteindre une position sociale particulière (Bourdieu, 1979 ; Bourdieu et Passeron, 1970).

OCDE, 2001, pp. 24-25

Chaque personne dispose de son capital social (son réseau de relation) : le fait qu'elle le partage avec d'autres ne signifie pas qu'elle n'en est pas le titulaire : les autres n'en partagent qu'une partie. Il peut être soit bien privé, public, individuel, collectif ou mixte. « La société » est un terme non défini : le social est à géométrie variable. Enfin, il est difficile d'opposer capital « physique » et capital humain.

Capital social

Dans sa conception le « capital social » se différencie du capital humain et du capital physique à plusieurs égards ; en effet :

- il réside dans les relations et il n'est pas la propriété exclusive de tel ou tel individu
- il constitue pour l'essentiel un bien public en ce sens qu'il est partagé par un groupe ; et
- il est le produit des investissements réalisés par la société en temps et en énergie, mais sous une forme moins directe que dans le cadre du capital humain ou physique ».

OCDE, 2001, p. 45

Considérer de façon séparée l'individu et les relations est une position catégorielle peu réaliste : une personne est à l'évidence un nœud de relations. Il n'y a aucune raison de considérer la propriété comme devant être soit exclusive, soit collective. Dans la réalité concrète, une propriété a le plus souvent deux faces : jouissance et responsabilité personnelles + redevance sociale ou responsabilité pour autrui.

2.4. Les espèces du capital personnel

La notion de « capital humain » est ambiguë car elle donne à penser que les capitaux personnels se cumulent comme des valeurs non humaines. Or l'interaction humaine n'est éthique que si elle reste libre et donc volontaire. Elle donne aussi à penser que le reste est non humain, ce qui est absurde, car un processus d'enrichissement – et donc le potentiel productif d'un stock – est nécessairement une valorisation mutuelle des capacités des personnes et de celles qui ont été construites et déposées dans des œuvres (choses et institutions). Enfin elle introduit une réduction du culturel à l'individuel, ou du moins au micro. C'est pourquoi la notion devrait être remplacée par la désignation de son titulaire : un « capital personnel » aux multiples dimensions :

- Le capital santé, d'énergie psychique, le capital culturel (les savoirs-être et savoirs faire incorporés), social (richesse du réseau actif et potentiel), économique, constituent un capital qu'une personne tente de gérer tout au long de sa vie.
- La conscience de la richesse de son capital propre, avec l'expérience de la distinction entre les limites définitives et celles qui peuvent être repoussées, fonde son propre capital confiance.
- Un capital personnel est un système social, dans la mesure où il réalise la connexion entre des valeurs perçues comme rares, données par la naissance et reçues d'autrui, appropriées.

2.5. D'autres ordonnancements possibles

Proposition d'un autre classement par Claude Dalbera⁷ (communication du 12.05.14)

Il convient de décrire la richesse d'un système sociétal, liant les personnes, les collectivités et les choses, pour saisir l'importance de la multidimensionnalité. De la diversité et de la qualité de ses composants, ainsi que de la qualité des interrelations dépend la richesse d'un système.

Eléments spéculatifs (au sens premier du terme) à considérer pour une nouvelle théorie des facteurs de production, et du capital:

- Capital physique de production (précédemment facteur capital, « actifs corporels », « biens durables de production », « machines »)
- Capital environnemental de production (issu de l'utilisation/transformation de patrimoines naturels en facteurs de production, précédemment facteur « terre » ou partie « matières premières » et « énergie » du capital circulant)
- Capital numérique de production (précédemment intégrés dans le capital sous la catégorie « biens immatériels de production », « logiciels »)
- Capital culturel de production (précédemment partie « capital technique » et partie facteur « travail » dans ses aspects « tours de mains »- là dans toutes ses dimensions créatrices et intellectuelles)
- Capital énergétique de production (précédemment partie du « capital circulant » - consommations intermédiaires d'énergie- et partie du facteur travail « force ouvrière de production » au sens classique)

Or c'est la culture et l'énergie qui rendent réellement les machines et les logiciels productifs... sachant qu'ils sont eux-mêmes de purs produits de la culture dans leur forme d'usage!

Cheminelements :

- La machine ne fonctionne pas de fait sans énergie : humaine, animale, vapeur, pétrole, nucléaire, solaire... Historiquement les caractéristiques de cette évolution apparaissent clairement.
- La production ne peut se concevoir sans culture qui lui donne réalité et sens (que ce soit en termes de production ou de distribution, et d'analyse d'intention scientifique ou technique)
- L'intelligence humaine est prolongée aujourd'hui de manière remarquable et distincte par le numérique comme l'énergie humaine a été prolongée de manière historiquement cruciale par toutes les formes d'énergie modernes, fossiles puis renouvelables –l'enjeu de ces dernières étant aujourd'hui vital pour le futur commun de l'humanité et de la planète qui la porte...

Ces prolongements sont à l'origine substantielle des transformations réelles des sociétés ces deux derniers siècles telles qu'on peut les observer aujourd'hui.

2.6. La richesse d'un capital considéré comme système sociétal

Si les composants d'un capital peuvent être des choses, des savoirs, des acteurs sociaux, des institutions (au sens de régulations), des instruments variés dont la monnaie, il peut être décrit, non comme un simple stock et outil de production, mais en tant que « système social » que nous appelons « sociétal » pour éviter une interprétation réductrice. La compréhension du

⁷ Economiste de l'éducation, consultant, Burkina Faso, France, Maghreb

capital écologique nous montre la voie : Il est important de considérer la rareté des ressources, et aussi l'importance de leur variété, de manière à penser la richesse d'un capital en termes systémiques d'interactions.

Un capital sociétal étant un capital d'interactions, il se décrit aisément en logique des systèmes. Un système sociétal est un système dont les composants sont des personnes, des institutions, des savoirs, des choses, des réseaux techniques, des territoires. Son caractère hybride est maximal ; sa consistance est proportionnelle à la qualité de son information et de sa communication.

Mais les personnes – les uniques porteuses de richesse - restent les premiers acteurs de ces systèmes, dans la perspective qui est la nôtre, fondée sur les droits de l'homme. Elles sont au cœur des choix, dans chaque système, à leur interaction et – le plus difficile – dans l'émergence du lien politique qui assure la légitimité éthique par une culture démocratique partagée

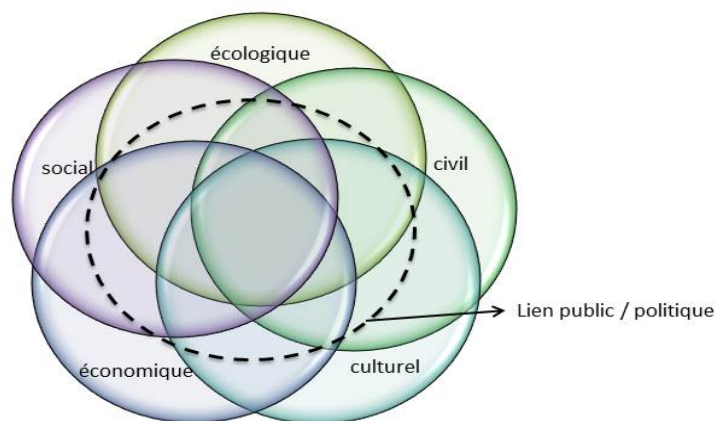


Figure : L'inclusion mutuelle des systèmes

personnelles et sociales n'est pas seulement un idéal à atteindre, c'est le premier facteur de développement.⁸

Mais à condition que ces connexions soient « ajustées » (dans les deux sens de justice et de justesse). Les droits de l'homme, en tant que « conducteurs de capacités » selon l'expression d'A. Sen, jouent ce rôle à la fois normatif (pour le développement des libertés) et structurel, puisqu'ils « informent » les systèmes. C'est pourquoi l'évaluation de la richesse doit porter en principe sur des indicateurs de connexion (valorisation mutuelle des ressources), aptes à évaluer, de cas en cas, les connexions appropriées.⁹

A l'inverse, les cloisonnements sont des facteurs entropiques, qui entravent toute dynamique, fragmentent et emprisonnent les ressources ; ce sont probablement les « facteurs » principaux de pauvreté (plus justement, la stérilisation des facteurs de richesse). Mais là encore, la lutte contre les cloisonnements « désinformants » ne doit pas empêcher la valorisation de distinctions structurantes (« informantes »). Les droits culturels, en tant que droits aux croisements des savoirs, sont en première ligne.

Quoiqu'il en soit, nous sommes toujours dans une dialectique. Il s'agit ici de l'opposition entre clos et ouvert, dont la synthèse peut être comprise de façon variée : interdisciplinarité, hospitalité mutuelle...

2.7. Le problème de l'évaluation financière

S'il est important de tenter de chiffrer la valeur d'un capital et de ses composants pour opérer des choix et réaliser des transactions, cette valeur est toujours relative à des dynamiques concrètes de production et de marché.

Mais le fait que cela ne soit pas toujours possible, en raison de l'interdépendance avec de nombreux facteurs externes non prévisibles, et à des valeurs qui de toutes les manières ne sont pas chiffrables, n'enlève rien à la valeur économique d'un capital. A titre d'exemple, l'accès gratuit à des sources scientifiques et technologiques est une ressource non chiffrable et pourtant fort précieuse, dans la mesure où des personnes formées sont capables d'y puiser.

La question préalable est donc : **valeur pour qui ?** Une approche essentiellement micro ne peut pas rendre compte de la productivité globale d'un capital pour de nombreux acteurs indirects. En tant qu'ensemble de biens, un capital peut être interprété selon ses différents modes de constitution et d'exploitation : privé, public (pur ou impur), commun, selon les terminologies....

⁸ Jean-Michel Lucas, en correspondance, fait cette critique : « Ecore faut-il définir la qualité d'une connexion. (...) Toute situation qui produit un cloisonnement de la personne, réduisant sa liberté, sa dignité et sa capacité d'agir doit être considérée comme emprisonnant les ressources ... Mais si le cloisonnement (dans le réel) est la traduction d'une volonté libre de la personne, si sa liberté de choix du cloisonnement est « effective » au sens d'A. Sen, c'est à dire si elle résulte de la capacité de la personne à faire d'autres choix possibles librement (sa capacité) alors le référentiel des droits humains ne conduit pas à juger le cloisonnement (a priori) négatif pour l'humanité. Je recopie ici le raisonnement que fait SEN pour le jeûne. Le cloisonnement peut être de qualité et la discussion publique est alors nécessaire quant à la question de savoir si une telle situation est un plus de liberté volontaire et effective de l'agent ou une ruse des forces sociales qui emprisonnent ses capacités. La réponse n'est pas dans la science des sociologues, elle est dans l'espace public de négociations des qualités (la palabre) au regard des droits humains fondamentaux. »

⁹ Voir à ce sujet notre ouvrage : *Les droits de l'homme : une grammaire du développement*, J. Bouchard, S. Gandolfi, P. Meyer-Bisch, (ss. la dir. de), Paris, 2013, L'Harmattan.

Une discrimination entre capital économique supposé mesurable et capital social et culturel supposé non mesurable, n'a ainsi guère de sens : un capital économique a nécessairement des dimensions culturelles et sociales, et réciproquement. Un savoir est un capital, peut-être le premier, car il conditionne l'utilisation de tous les autres biens.

Une solution consiste à préférer l'évaluation du processus et des résultats d'un paquet de mesures : on analyse alors la richesse d'un système sociétal avant et après, l'application d'un paquet important de mesures, impliquant un processus interactif d'adaptation, sans prétendre évaluer le supposé impact isolé de chacune des mesures.

3. Les spécificités d'un capital culturel

3.1. Les dimensions culturelles d'un capital monétaire

Mercredi 5 mars, Jean-Michel Servet a fait un exposé intitulé : **La monnaie, capital de confiance. Les leçons tirées des expériences de monnaies solidaires sont-elles significatives ?**

Il a montré comment une monnaie solidaire est basée sur un "panier de valeurs partagées" (capital culturel) qui fonde un capital de confiance, lequel permet une fluidité de la monnaie optimale dans la communauté économique qui partage cette monnaie. A partir de l'exemple de ces "monnaies du lien" (titre de son livre), présentant l'archétype de la monnaie, il a développé les principales caractéristiques de cette valeur symbolique qui assure une fiabilité raisonnable des échanges. Cette valeur de confiance est la condition de l'efficacité de la monnaie au service d'une fluidité adéquate des échanges : ni trop rapide, ni trop lente, avec des limites aux dérives spéculatives. Les monnaies (grandes ou petites) qui n'ont plus d'autre valeur que quantitative sont exposées à toutes les formes de spéculations abusives avec les jeux alternés de rétentions et d'accélération qui grippent les échanges. La communauté reste l'auteure de cet instrument de liaison adapté à ses valeurs.

Il en ressort notamment que si l'individu est propriétaire de son capital monétaire, une partie de sa valeur est en « co-propriété » avec la communauté des utilisateurs (effets d'inflation, de dévalorisation, de difficulté de change, etc.).

3.2. Extension de la notion : un capital de savoirs

Nous proposons que, comme pour les droits et libertés culturels, la notion recouvre le champ large (anthropologique) de la culture : l'ensemble des savoirs, y compris les modes de vie : les savoir-quoi (connaissance des faits), savoir-pourquoi (des causes), les savoir-faire, savoir-être, savoir-faire-savoir (communiquer)... et bien d'autres encore. Les savoirs incorporés sont aussi vécus comme des saveurs touchant plus ou moins profondément l'identité : ils conditionnent l'exercice des droits culturels et partant de l'ensemble des droits fondamentaux, des libertés et responsabilités auxquels ces droits donnent accès.

Il s'agit bien d'un capital, selon la définition proposée plus haut : un facteur de production (conditionnant une utilisation favorable des autres biens), un stock de connaissances accumulées, et enfin le principal espoir de progrès.

La question est de savoir si une définition aussi large – qui ne gomme pas des analyses secteur

selon les secteurs habituellement utilisés (connaissance, information, science, recherche, éducation, différents secteurs artistiques, patrimoines, politique,...) est opérationnelle, en ce qu'elle clarifie la spécificité tout autant que la cohérence du domaine : les savoirs circulent entre eux et se fécondent.

Les composants d'un capital culturel sont tous les types de connaissances ou de savoirs :

Du point de vue du sujet : savoirs vivre, faire, être, faire savoir,...

Du point de vue des domaines : sciences, techniques, arts, modes de vie, ...

Les composants du capital culturel d'une organisation peuvent être sommairement énumérés :

- culture de l'organisation
- ensemble des connaissances incorporées dans les métiers de l'organisation
- ensemble des connaissances actuellement incorporées dans les personnes de l'organisation
- plus spécifiquement, les secteurs :
 - recherche & développement
 - formation continue
 - communication
- stock d'outils de savoirs : données et instruments

Mardi 25 mars, Dominique Foray¹⁰ a fait un exposé intitulé : **Capital culturel et société de la connaissance**.

En partant des communautés de « savoir expérientiel » (communautés de malades, communautés de défense d'une vallée,.. Wiki..) fondées sur une récolte importante de savoirs singuliers 1) constitués en stock, 2) avec une visée intertemporelle impliquant un sacrifice, 3) et enfin orientés vers l'avenir, nous avons les caractéristiques de la notion de capital. Le concept de « capital culturel » paraît pertinent, à condition, bien sûr de sortir d'une vision très orthodoxe, qui fragmente les individus et les choses. Ce capital est (comme pour J.-Michel Servet) fondé plus sur une communauté (ici une communauté épistémique) que sur l'individu.

Ce qui est pertinent pour une communauté assez visible, une communauté réunie et définie par ce qui la valorisation de savoirs particuliers et d'une circulation spécifique, peut-il être étendu à toute forme de communauté/société ?

¹⁰ Professeur à l'EPFL, chaire en économie et management de l'innovation

Une des questions est alors de savoir si la notion de « capital culturel » serait un atout pour développer les dynamiques de l'économie de la connaissance, notamment en explicitant les liens entre économie de la connaissance et de la culture au sens large déployé ici.



Greta Balliu.¹¹ **Le capital culturel, notion diffuse en économie**

La formation de la valeur est un élément clé de la séparation des phénomènes économiques et culturels, donc le capital culturel en soi génère la valeur économique et culturelle. Certains économistes définissent le capital culturel comme le quatrième composant du capital (après le physique, le naturel et l'humain)¹² sans considérer le capital social. Donc, le capital culturel est un capital qui incorpore, préserve et fournit la valeur culturelle en plus de la valeur économique qu'il possède. Il se réfère aux caractéristiques acquises par les personnes et les organisations qui affectent leurs capacités de production quantitative et qualitative.

Dans un sens économique le capital culturel représente la culture qui permet à ses manifestations d'être considérées comme réserve de valeurs et de bénéfices au niveau individuel et collectif. Selon cette définition simplifiée, on peut distinguer entre stock et flux.

Le stock de capital culturel se réfère à la quantité de capital existant dans une période donnée en temps. Par contre le stock de capital produit, au fil du temps, devient le flux des services qui peuvent être consommés ou utilisés pour produire des autres biens ou services.

Selon Throsby, une des caractéristiques de ce capital est de contribuer à la valeur culturelle; il est le stock de valeur culturelle contenu dans un bien. Le capital culturel se présente à la fois comme matériel et immatériel selon la notion de culture prise en compte par l'auteur. Il peut être matériel : les édifices, les œuvres d'arts comme les sculptures, cadres, les sites, les produits artisanaux etc. En tant que capital physique, il peut être créé par l'activité humaine, dans une durée limitée en temps ; sa valeur peut augmenter grâce à des investissements ; sa valeur financière est mesurable. Il peut être immatériel : dans le cas des travaux intellectuels sous forme d'idées, convictions, coutumes, valeurs communes d'un groupe, d'une entreprise ou d'une société.

Ce qui nous mène à dire que soit le capital culturel existant, soit la création d'un nouveau capital nécessite des ressources pour l'entretien.

Qu'est-ce qu'implique la reconnaissance du capital culturel comme une forme de capital en économie? Throsby part de l'idée que la culture est une manifestation de comportement collectif¹³. Au-delà de cette discussion en perdant la notion personnelle et par conséquent l'importance de la diversité. Le capital culturel est détenu par les sociétés, les cités, les générations, les groupes et par chaque personne qui porte son propre background.

¹¹ Doctorante en économie à l'Université de Bergame ; en stage à l'IIEDH.

¹² Berkes, Fikret and Folke, Carl (1992), Throsby (2001), Casson, Mark (1993), Gray H. Peter (1996).

¹³ Economia e Cultura, David Throsby, il Mulino (2002), Pg. 37

Partant de cette idée, le discours de Throsby devient plus complexe. Le capital culturel est une valeur culturelle qui en se compose de : diversité, transmission, créativité et capacité ; tout cela a une valeur précieuse économiquement et bien mesurable¹⁴. La préservation d'un capital nécessite un suivi efficace à long terme de façon à correspondre au mieux à chaque génération, à chaque contexte, à chaque territoire, à chaque société et individu.

Dans cette logique, le capital culturel ne devient pas seulement une forme de capital, mais le maillon le plus important pour faire le lien avec les autres. Cela se vérifie dans le capital naturel à travers la capacité d'adaptation et de la préservation, physique (ce n'est pas que du matériel mais aussi du savoir et du savoir-faire incorporé) et surtout humain où la dimension culturelle est la base de ce concept. Une des raisons pour laquelle le capital culturel devient le 'puzzle' indispensable dans sa notion économique grâce à sa caractéristique d'interconnexion.

3.3. Les trois états du capital : l'intelligence dans les matières

Le capital culturel d'une personne est décrit par Bourdieu (Bourdieu, 1970), en trois états :

- **incorporé** : disposition durable (*habitus*) ; le savoir imprègne la personne et modifie, en l'outillant, son comportement. L'*habitus* est une ancienne notion latine, reprise d'Aristote qui signifie « une seconde nature », ou disposition acquise : le fait de posséder en soi une capacité ;
- **objectif** : le savoir est déposé dans un objet. Pour s'approprier réellement un bien culturel (le livre), il faut disposer de l'*habitus* correspondant (non seulement la lecture, mais la lecture de ce type de livres) ;
- **institutionnalisé** : le savoir est symbolisé en des titres formels (diplômes, titres d'exercer) ou informels (caractéristique d'une classe sociale).

L'interprétation de Bourdieu est liée à une approche de l'éducation dans un contexte de classe dominante : l'école reproduisant les distinctions de classe. Mais l'approche des trois états peut être dégagée de ce contexte. Cela signifie que la richesse du capital personnel est dépendante de la richesse – mais aussi des contradictions et des luttes – du milieu culturel.

Il est possible de décrire de la même manière les trois états du capital d'une organisation :

- **incorporé** : les connaissances potentielles et activées par les membres ou collaborateurs (pas seulement une somme de connaissances individuelles, mais la circulation de ces capacités pour développer une « entreprise apprenante » ;
- **objectif** : les stocks d'outils de connaissance : collections d'objets et de modèles, archives, y compris valeur culturelle des bâtiments, par exemple ;
- **institutionnalisé** : la culture d'entreprise.

Il faut noter la difficulté liée à l'expression des qualificatifs « immatériel » et « intangible »¹⁵. Ce

¹⁴ On reconnaît de plus en plus l'importance de l'innovation, de la propriété intellectuelle, la valeur ajoutée de la diversité, le patrimoine, et ces bénéfices économiques, et les capacités, comme les points cruciaux et principaux du développement de la personne et de la société.

¹⁵ Pour une description des composants habituellement nommés « intangibles », voir Foray 2009, p.21

sont deux notions négatives qui n'ont donc pas de contenu : des « désignations par défaut » caractéristique du manque d'évaluation des facteurs culturels, mais aussi 'd'une conception fort figée de la matière, comme cela apparaît dans l'histoire du capital (compris d'abord comme monumental, puis paysagé, et enfin « immatériel » : on avait un peu oublié les facteurs humains comme pour le capital et pour le développement). L'intangible se réfère au toucher, mais ce qui est matériel est saisi aussi par les autres sens. Tout ce qui est culturel s'incorpore, d'une façon ou d'une autre : dans le corps des personnes avec leurs gestes, dans des objets et des systèmes reliant les personnes, les choses et les institutions. Il est important de retenir cette spécificité du capital culturel : une capacité de lien entre les personnes, les choses et les institutions.¹⁶ L'approche par les trois états du capital, au contraire, met ce lien en valeur et on pourrait probablement l'appliquer aux autres espèces.

Mardi 8 avril, Eric Davoine¹⁷ a fait un exposé intitulé : **Capital social et capital culturel, sources de confiance**. Son propos a été complété par Olivier Furrer¹⁸.

Pourquoi le capital social et le capital culturel peuvent-ils produire de la confiance ? Construite sur un historique de la relation, la confiance est « attente 'risquée' vis-à-vis du comportement de l'autre, attente plus ou moins forte et plus ou moins fondée, construite sur la base d'informations, de la relation à l'autre et de la manière dont l'un et les autres voient les enjeux de la relation et du comportement ». Elle implique la perception d'un intérêt commun.

« Le capital culturel peut être vu comme une prédisposition à communiquer ou à produire des signaux qui produisent à leur tour de la confiance:

- lorsqu'ils sont familiers (⇒ prévisibilité)
- lorsqu'ils sont symptomatiques de valeurs et de représentations communes
- lorsqu'ils sont associés à un groupe social fiable (diplôme, métier, groupe national...)

L'intérêt n'est pas un but isolé, il implique un mode opératoire et donc un ensemble de savoirs (valeur culturelle) qui fonde sa capacité à être vécu « en commun » (valeur sociale) : ce sont les savoirs qui conditionnent l'ampleur de l'intérêt.

Mardi 29 avril, Claude Dalbera a fait un exposé intitulé : **Que signifie « investir dans l'éducation en situation de pauvreté ?**

L'économie de l'éducation est probablement le domaine le plus démonstratif pour définir l'effet multiplicateur de l'investissement culturel, dans la mesure où celui-ci est bien adapté. (texte complet en annexe).

¹⁶ Intangible cultural capital comprises artworks which exist in their pure form as public goods, such as music and literature, and the stock of inherited traditions, values, beliefs and so on which constitute the 'culture' of a group, whether the group is defined in national, regional, religious, ethnic or other terms. Throsby, Cultural capital, 1999, pp.3-12 ; Economics and culture, David Throsby, Cambridge University Press (2001).

¹⁷ Professeur à l'UniFR, chaire en ressources humaines et organisation.

¹⁸ Professeur à l'UniFR, chaire marketing.

Conclusion provisoire 1. Le paradoxe est le suivant. Alors qu'au niveau micro (celui des familles pour l'économie de l'éducation) la multidimensionalité de l'investissement en éducation est complètement évident (épanouissement et plaisir, jeu, vie sociale, discipline, ouverture, équilibre, préparation à apprendre un métier, connaissance de son corps, maîtrise de son alimentation, ouverture à l'art...), plus on « monte » dans les structures sociales des établissements (meso) et des politiques publiques (macro), plus cette évidence disparaît. Certes, officiellement le discours affirme que l'école est importante pour l'enfant comme pour la société, mais les budgets ne suivent pas, et surtout, les stratégies de connexion entre les différents acteurs de l'éducation (cohérence de la chaîne de valeur inter-institutionnelle, ou inter-acteurs) et entre les différentes étapes de la formation tout au long de la vie (cohérence de la chaîne de valeurs inter-temporelle qui devrait constituer l'éducation) ne sont pas mises en place. Le résultat est que l'exceptionnel effet multiplicateur de l'investissement dans ce capital est réduit à un investissement linéaire dont la productivité est considérablement réduite. Le mépris de la grande capacité de connexion du capital culturel place la société concernée dans une situation aberrante de gaspillage, et donc de maintien des pauvretés.

3.4. Fécondité de la notion de capital culturel. Six critères

1. Enrichissement : un développeur des autres espèces du capital. Si le culturel est ce qui assure la circulation du sens ou, dit autrement, si les savoirs sont les conditions pour utiliser toutes les autres capacités, le capital culturel a une fonction centrale parmi les autres espèces : une fonction de connexion, d'adaptation mutuelle, et donc de valorisation mutuelle des composants et des personnes.

Il est par conséquent le facteur principal de **créativité**, grâce à sa capacité de développer les connaissances et notamment les connexions nouvelles. Si cette hypothèse est exacte, il est un des tout premiers facteurs de richesse.

2. Effet multiplicateur en croissance potentiellement infinie

Si deux personnes échangent un objet chacune repart avec un objet ; si elles échangent un savoir, chacune repart avec *plus que deux* savoirs.

Le capital culturel est le seul qui peut légitimement être en croissance indéfinie :

- Dans chaque discipline : l'art, la science, la connaissance des autres, sont infinis. On peut être de plus en plus riche en quelque discipline culturelle que ce soit. Ce que d'aucuns nomment la dimension spirituelle. La désigner comme immatérielle n'a pas de sens, puisque tous ses savoirs sont incorporés et objectivés, d'une façon ou d'une autre.
- Dans l'interaction entre les disciplines ou formes de savoirs : être, faire, apprendre, faire savoir. *Cette connectivité des savoirs entre eux, ou valorisation mutuelle, est probablement le cœur du capital culturel.*

3. Un développeur spécifique du capital social, en particulier du capital confiance

- de l'individuel et du social, puis qu'il met en jeu du bien commun
- de l'humain et du non humain
- de toutes les espèces de capitaux

On étudiera plus particulièrement les liens entre capital social et culturel.¹⁹ La confiance est souvent invoquée comme une donnée brute, et ressemble parfois plutôt à un appel à la crédulité. D'où vient la confiance, si ce n'est d'une reconnaissance mutuelle, impliquant respect et estime, selon les analyses d'Axel Honneth ? La reconnaissance est entre personnes et entre leurs savoirs. Cette reconnaissance est désir de connaître, de s'enrichir et donc de croiser ces savoirs, dans la mesure du possible.

4. Un liant entre les personnes, les biens et les institutions, ou une clarification des dimensions individuelles et collectives, privées, publiques et communes de droit à la propriété (des titulaires d'un capital)

S'il y a une distinction entre matériel, en croissance limitée (auquel en outre on réduit souvent l'économie) et le spirituel en croissance indéfinie, cette dualité ne peut être forcée. Une maison, une ville, peuvent être en développement culturel indéfini, à la fois matériel et spirituel, dans la mesure où les objets qui constituent un environnement bâti peuvent être conçus et utilisés avec une puissance symbolique et développement continu. La valorisation des savoirs permet celle des objets.

5. La plus grande dimension éthique. Cette dimension se vérifie au moins à trois niveaux :

- la valeur de tous les composants sont relatifs à l'acte d'évaluation, et donc à des libertés : une richesse n'est pas un bien en soi ; elle est relative à des choix, et donc aux libertés ;
- le savoir en ses états (objectivé, incorporé, institutionnel) conditionne et optimise l'appropriation des biens, quels qu'ils soient et leur valorisation optimale.
- la meilleure connexion entre les espèces de capitaux correspond à du développement multidimensionnel, ou intégré, personnel ou collectif.²⁰

6. Respect des droits fondamentaux : propriété, travail, toutes les libertés. Le capital fonde le développement de toutes les libertés « réelles » sur l'intersection entre les deux droits économiques au sein du système des droits de l'homme interdépendants. Non seulement ce fondement établit le lien moderne entre marché et espace public, entre économie et démocratie, mais il permet aussi de définir les voies d'une inter-régulation démocratiques des droits, libertés et responsabilités économiques, par la définition de leurs interdépendance, comme il en va pour toutes les libertés classiques qui se complètent en s'équilibrant (limitant ou s'élevant) mutuellement

3.5. Relativité de la valeur du capital et valeur culturelle acquise

¹⁹ C'est le cas, notamment de ce que Bourdieu nomme le « capital symbolique » : « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré » Bourdieu, 1994, p.161

²⁰ Jean-Michel Lucas ajoute cette précision : « L'idée de 'capital culturel' devient alors une catégorie éthique. Elle conduit à donner légitimité à l'interrogation des autres capitaux. Fondée sur l'universalité des droits fondamentaux de la personne, le capital culturel d'une personne consiste à se donner le droit de contrôle de la valeur des autres catégories de capitaux : pour l'avenir commun, qu'avez vous fait de votre capital ??? Comment la valorisation de votre capital a permis aux personnes d'avoir des droits (le pouvoir d'agir, et pas seulement de satisfaire des besoins) ? »

Concernant le capital social comme handicap, oui, c'est une bonne idée, mais qui n'est pas spécifique au capital social. Cela montre une dimension essentielle de la valeur relative d'un capital, quel qu'il soit: si vous avez des machines de grands prix, qui ne vous servent plus à cause d'un changement brusque de conjoncture, votre capital devient négatif, ou handicapant.

Adeline Frascotti ²¹ propose cette intervention : **Muriel Epstein : un capital social handicapant**²²

Muriel Epstein, dans son texte « Un capital social handicapant : les antagonismes d'une socialisation en cité et d'une insertion professionnelle et scolaire » paru en 2008, soulève un point qui m'interpelle. Ou comment le capital social peut être un poids, un capital négatif dans la vie d'un individu. Au fil des définitions que j'ai pu lire, il ne m'est jamais apparu cet aspect handicapant du concept. C'est pourquoi il m'a paru intéressant de soulever ce pan du capital social.

Le texte de d'Epstein, relève comment « un capital symbolique positif dans la culture de la rue » se transforme en handicap, en capital négatif dès qu'il est sorti de son contexte d'origine, la cité. La cité étant ici un quartier marginalisé, comportant ses règles propres, souvent stigmatisé et à l'écart des villes françaises. Les jeunes interrogés sont socialisés en cité mais scolarisés dans des environnements dit « normaux ». Il faut souligner encore que la cité ne représente pas un type de réseau ou de socialisation, mais est découpé en différents groupe non homogènes, qui ne seront pas développés ici.

Le capital social des habitants de la cité permet une intégration au sens de réseau dans l'environnement, à ce sens extrêmement important. Pourtant dans le même temps, ce capital social devient « un handicap » en termes de réussite professionnelle ou scolaire.

On pourrait se demander, là encore (mais je ne suis peut-être pas très objectif) si le capital culturel n'est pas pas flexible: si vous connaissez très bien une langue, qui ne vous sert pas dans un autre pays, ce capital linguistique est tout de même utile dans l'apprentissage de la nouvelle langue. De même les connaissances acquises dans la rue par des ados – pour autant qu'ils trouvent un passeur de culture, ou médiateur – ne seront pas perdues lorsqu'ils devront s'adapter à un autre milieu.

3.6. Les obstacles à la reconnaissance de sa fonction centrale

Conclusion provisoire 2. Les obstacles à la reconnaissance de la fécondité extraordinaire du capital culturel, mieux à sa fonction centrale dans toute valorisation optimale des ressources hétérogènes, et donc dans toute innovation – sont les cloisonnements institutionnels qui nourrissent – et se nourrissent des – cloisonnements entre les savoirs.

L'analyse du croisement des savoirs dans un territoire donné est peut être une perspective pour mieux saisir comment la rencontre de savoirs hétérogènes constituent ensemble la plus grande productivité d'un capital. Nous trouvons ici le lien entre un capital et une capitale. Leur dimension culturelle étant leur lien.

²¹ Etudiante du master.

²² <http://sejed.revues.org/3373>

4. Le capital et la capitale

L'analyse territoriale d'un capital est à la fois une vérification épistémologique d'une théorie du capital et une vérification pratique en grandeur réelle. Entre pratique et théorie, comment développer assez de richesse culturelle dans un centre urbain pour répondre aux droits culturels de chacun ? Localement, les Assises de la culture dans la région fribourgeoise peuvent-elles ouvrir sur une nouvelle stratégie en ce sens ?

4.1. Territorialisation d'un concept économique et économie d'un concept géographique

Le capital est une notion économique, la capitale est un concept géographique. Qu'ont-ils en commun ? Une concentration de ressources qui constitue un pôle de richesse, avec une puissance, soit de captation de ressources au détriment d'autrui, soit de diffusion, fécondation ou rayonnement.

Une capitale est au service non seulement de ses résidents, mais d'une large aire géographique ; elle s'inscrit dans une problématique d'équité territoriale (ou d'équilibres centres-périphéries) qui se décline dans une opposition dialectique : concentration / rayonnement, dont l'envers serait : captation des ressources / assèchement des périphéries (emprise des villes / déprise des campagnes).

Les composantes culturelles du rayonnement sont essentielles. Le mouvement des « villes culturelles et créatives » risque de tendre vers la captation des artistes, des touristes et la gentrification de l'habitat urbain. La logique dominante est alors celle de la consommation ciblée sur des populations plutôt aisées. Le mouvement des « capitales culturelles » es, bien entendu, tenté par cette approche à la fois rentable et visible qu'il complète par des investissements publics dans de grandes institutions dont la vocation officielle est de continuer à attirer du public après l'année capitale. Mais ce mouvement doit aussi tenir compte des droits des habitants, y compris des moins fortunés. En tant que bien à la fois public, privé et civil, une capitale culturelle doit pouvoir favoriser la synergie de tous ses acteurs – les habitants résidents et de passage – dans leur droit de participer à la vie culturelle, en tant qu'offres et bénéficiaires. Tous ne vont pas offrir un spectacle, mais une participation active, une part de leur vie, de leur temps et de leurs désirs, et pas seulement l'occupation de sièges.

La question des droits culturels fournit naturellement le critère décisif. Il ne s'agit pas du droit de « consommer » des biens ou une offre culturelle, mais du droit de participer librement à des activités culturelles. La question économique ne se réduit pas à une adéquation de l'offre et de la demande, avec un appui public pour favoriser la demande non exprimée ou « empêchée » (par un éloignement, un manque de moyens, une question de langue..). Une bonne économie signifie avant tout l'épanouissement de chacun en tant que demandeur et d'offreur, y compris de savoirs et de reconnaissance : tous les savoirs qui sont importants pour vivre une vie digne, culturellement écologiquement, économiquement, socialement, et politiquement active.

Dit autrement, nous devons interroger la notion de « rayonnement », ou du caractère diffusif des biens culturels.

Un capital signifie, comme nous l'avons vu, une accumulation ordonnée de facteurs de développement (et pas seulement de production) ; le capital présente une concentration de richesses – le principal d'une activité – qui permet un « pont temporel » : une valorisation des actifs accumulés pour développer une capacité d'investissement et de choix : une liberté d'acheter et de vendre (droit à la propriété) et de travailler et d'embaucher (droit au travail). Ces deux droits/libertés/responsabilités économiques donnant un accès aux autres libertés, responsabilités et droits fondamentaux (logement, santé, éducation...)

Une capitale est la réalisation territoriale d'un capital, de même qu'un capital implique lui aussi une concentration territoriale, même si, ici, les territoires ont plutôt la forme d'archipels en réseaux. Si le capital constitue un « pont temporel », on peut se demander dans quelle mesure une capitale constitue un « pont territorial » : elle structure en effet les territoires avec des pôles. Enfin, comme un capital, une capitale peut être économique (industrielle, bancaire, commerciale...), sociale (important carrefour de populations), politique,... ou culturelle.

Une capitale culturelle signifie alors la réalisation territoriale d'un capital culturel multidimensionnel : un centre d'activités culturelles, dont la richesse développée dans la durée – et dans les territoires - par la diversité et la qualité de ses acteurs, de ses biens et institutions, exerce une attractivité sur un nombre important de personnes, qu'elles se situent dans la capitale, dans sa périphérie ou dans d'autres centres et périphéries : son ère de rayonnement selon diverses échelles.

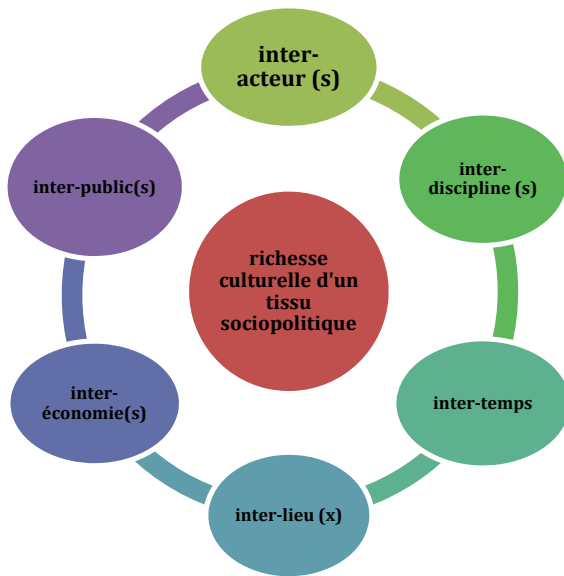
Comment une capitale peut-elle favoriser à la fois une concentration de ressources culturelles permettant leur développement, et à la fois leur meilleure circulation au service du plus grand nombre ?

4.2. Les dimensions culturelles d'un capital et d'une capitale

Les dimensions culturelles d'un capital, sont un facteur décisif des liens entre les autres dimensions de ce capital : pour choisir et disposer au mieux des ressources énergétiques, monétaires, humaines, écologiques, sociales, et politiques (qui constituent par exemple le capital d'une entreprise), il faut les meilleurs savoirs et la meilleure circulation de ces savoirs. Cela signifie qu'un capital culturel a un potentiel multiplicateur considérable (sans doute le plus grand en termes économiques, (comme on le voit pour l'éducation, la langue l'information ou la recherche), pour autant que les différentes dimensions de la culture ne soient pas cloisonnées.

Dans sa réalisation territoriale les capacités de connexion qu'offrent les facteurs culturels se démontrent selon la puissance de connexions *adéquates*. D'après nos travaux effectués notamment en France dans le programme *Paideia*,²³ nous avons identifié six types de connexions qui se révèlent particulièrement pertinentes dans ce contexte de développement territorial.

²³ Voir sur note site portail : www.droitsculturels.org Cette présentation des indicateurs de connexions en boucles avec une série de dialectiques d'équilibres a été présentée dans la Manche, le 8 février 21015. Elle est en cours d'expérimentation.



Nous proposons d'organiser la récolte de ces connexions adéquates entre des idées-clés opposées selon six entrées en boucle.

Singulier - pluriel

Nous avons une dialectique transversale *du pluriel et du singulier* : le lien entre le pluriel des termes qui se répondent et le singulier qui réalise leur correspondance : entre diversité et unité provisoirement réalisée. C'est indiqué ici dans le (s) qui marque chaque principe de connexion.

Un « développement inclusif »	Au moins six connexions : des interactions entre des pôles dialectiques	
inclut les personnes, leurs organisations et les domaines avec leurs disciplines	Dynamique de base	1. Inter-acteur (s) 2. inter-discipline (s)
dans des espaces - temps à géométrie variable	Inscription dans un espace-temps complexe	3. Inter-lieu (x) 4. Inter-temps
et des logiques économiques et politiques	Installation dans un milieu	5. Inter-économie (s) 6. Inter-public (s)

L'approche systémique implique une boucle, car notre logique est que le public soit l'acteur : plus exactement, « le public » se compose d'une diversité d'acteurs en interactions. Une connexion est « adéquate », bien ajustée au regard notamment d'une réalisation optimale des droits culturels, lorsqu'elle trouve une « juste mesure » ou synthèse dialectique entre des valeurs qui s'opposent tout en étant légitime. C'est le cas, par exemple entre concentration (du capital) et diffusion, centre et périphérie.

Notre hypothèse est que la performance d'un capital culturel dépend presque entièrement des connexions entre les savoirs, ou disciplines culturelles, et porteurs de savoirs.²⁴

²⁴ C'est pourquoi, ce thème sera développé dans la troisième phase de ce séminaire d'économie de la culture : « L'économie des 'arts' et des connaissances ».

4.3. Pour le développement d'une observation « fribourgeoise » de son capital culturel au service de tous les habitants

Lors de la table ronde finale du séminaire,²⁵ nous avons confronté ces analyses avec les travaux en cours, liés au processus des « assises de la culture dans la région fribourgeoise ». Thierry Jobin, pour le festival du film (FIFF) a fait remarquer que « l'offre culturelle qui s'appauvrit amène la tolérance et la peur ». La dynamique annuelle d'un festival permet de développer le rayonnement (pas seulement d'une offre vers « des publics », mais le rayonnement d'une ville culturelle. Il a noté les avantages d'une petite capitale : « Le FIFF vit avec la ville », il est davantage possible de rassembler, année après année l'ensemble hétérogène des ressources du territoire sans affronter trop de conflits internes. Nicolas Porchet a relevé l'importance des « lieux laboratoires », ces lieux capables d'activer la diversité des ressources personnelles et des disciplines : ce sont des organes vivants de tout écosystème culturel. Anne Maillard a relevé, quant à elle, de quelles manières les entreprises pouvaient être des acteurs culturels, outre les fonctions de mécénat et de sponsoring : elles possèdent d'abord des cultures de métiers, sources d'innovation, mais aussi leurs réseaux et leurs modes spécifiques de communication, y compris leur emprise sur les territoires. Elles sont – ou devraient être - des lieux de complexité, d'apprentissage de la confiance et d'innovation par la transversalité des savoirs. Pour les autorités publiques, le premier enjeu, a indiqué Philippe Trinchan, est de conjuguer diversité culturelle et cohésion sociale, mais aussi soutien à la vie culturelle de tous (ce qui est du domaine des communes) et à la création, ainsi qu'aux institutions (ce qui relève du Canton), soutien aux arts dont la fonction est souvent de transgresser les usages, et à la vie culturelle quotidienne dans sa diversité. L'objectif commun est de chercher, voire réactiver le « public actif », et pour cela de mettre en jeu tous les acteurs, de façon à produire « un effet circulant ». Entre les acteurs, une interprétation ouverte et débattue du principe de subsidiarité, tant entre les niveaux d'acteurs publics qu'entre les acteurs publics, privés et civils, est essentielle

Il a été convenu qu'à la suite des Assises culturelles de la région de Fribourg, il serait fort profitable d'entamer un processus plus large au niveau de l'ère (le canton), des acteurs (publics, privés et civils) et des domaines, afin de couvrir l'essentiel du champ culturel. Un tel processus large d'observation et d'analyse est nécessaire pour répondre aux droits culturels de tous les habitants, qu'ils soient résidents ou de passage.

Le capital dans sa richesse essentielle

Si une économie de la culture, ou des savoirs dans leur transversalité, nous oblige à concevoir une autre culture de l'économie, il est nécessaire de penser à nouveaux frais, sur la base des valeurs fondamentales que sont les ressources culturelles (les savoirs), la notion capitale de « capital ». Elle est capitale car elle désigne à la fois la source et la fin de l'activité économique, autrement dit la richesse. Elle est capitale aussi car elle désigne la tension entre rareté et

²⁵ La table ronde finale du séminaire, tenue le 26 mai sous le titre « Le capital et la capitale. Fribourg, une capitale culturelle ? » a réuni Thierry Jobin, directeur du Festival International du Film de Fribourg, Anne Maillard, sous-directrice de la Banque Cantonale de Fribourg, Nicolas Porchet, directeur de eikonEMF - art & communication, Natacha Ross, Directrice du Service culturel de la ville de Fribourg, et Philippe Trinchan, chef du Service de la culture de l'Etat de Fribourg.

abondance, ainsi que la dynamique d'enrichissement par le travail qui produit des valeurs ajoutées. Toutes les notions classiques ont été rétrécies par le « néo » classissime. Aussi est-il nécessaire de les redéployer à l'ensemble des dimensions de la valeur humaine – ou à la pluralité de ces valeurs – si on veut comprendre l'amplitude de l'économie réelle : celle qui se base sur l'analyse de la richesse multidimensionnelle des ressources pour définir ses objectifs de valeurs ajoutées dans une diversité de dimensions, cohérente avec la complexité sociale de l'activité considérée.

Bibliographie succincte

- BERKES, FIKRET and Carl FOLKE (1992), *A systems perspective of the interrelation between natural human-made and cultural capital*, Ecological economics, vol.5, pp 1-8;
- BOUCHARD, J ; GANDOLFI, S ; MEYER-BISCH, P, (ss. la dir. de), 2013, *Les droits de l'homme : une grammaire du développement*, Paris, L'Harmattan, 300p.
- BOURDIEU, P., 1970, *Les trois états du capital culturel*, in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, No 30, Paris. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654
- 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit.
- 1980, " Le capital social. Notes provisoires ", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069
- 1984, *Questions de sociologie*, Paris, éditions de minuit.
- 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil
- CASSON, M., 1993, *Cultural determinants of economic performance*, in *Journal of comparative economics* n. pp. 418-422.
- FORAY, D., 2009, *L'économie de la connaissance* (nouvelle édition), Paris, La Découverte (Repères).
- Gray H. P., 1996, *Culture and economic performance: policy as an intervening variable*, in *Journal of comparative economics*, 23, pp.278-291
- OCDE, 2001, *Du bien-être des nations. Le rôle du capital humain et social. Enseignement et compétence*. Paris, <http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/product/9601012e.pdf> (version anglaise : THE WELL-BEING OF NATIONS □ *The Role of Human and Social Capital*)
- SERVET, J.-M., 2012, *Les monnaies du lien*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
2013. Quand la dette occulte le partage. *Revue française de Socio-économie*, 2013/2 n° 12, p 125-147.
- THROSBY, D., 2001, *Cultural capital, Economics and culture*, Cambridge University Press

Annexe : Que signifie "investir dans l'éducation", en situation de pauvreté ?

Par Claude Dalbera, économiste de l'éducation, Europe - Afrique de l'Ouest – Maghreb, Consultant.

Pourquoi parler d'« investissement » plutôt que de « dépenses d'éducation » ou de « coûts de l'éducation », comme on l'entend d'habitude? Quelle intention se cache derrière ce changement lexical? Premier élément de réponse : quand on parle d'investissement, et non de coûts, on ne souhaite pas se placer dans le cadre théorique convenu d'une utilisation sociale (supposée improductive) de la dépense éducative, comme le laissent entendre les comptes des Etats qui classent l'éducation dans les « transferts sociaux », de par la nomenclature plutôt discutable des systèmes de comptabilité nationale (normalisés d'ailleurs sur un plan international²⁶).

Au contraire, en parlant d'investissement, on se situe résolument dans le champ de la mise en œuvre ou de l'observation d'une utilisation productive et rentable de la ressource publique - c'est-à-dire permettant de l'accumulation de capital qui génère en suite (en termes donc de futurition, c'est important pour le débat) des bénéfices supérieurs à la mobilisation immédiate de ressources qu'elle implique.

L'enjeu de cette clarification sémantique est immense : il s'agit de ne plus considérer les coûts de l'éducation comme un poids social à contenir arbitrairement coûte que coûte (au risque d'ailleurs d'en détruire l'efficacité et donc le sens et la rentabilité), mais de les penser comme un levier efficient à actionner pour favoriser une expansion équitable de l'économie (qui favorisera à son tour l'investissement culturel, et éducatif en particulier...).

Considérer l'éducation comme un investissement, c'est une approche encore innovante concernant les analyses sectorielles en éducation. Dans les milieux de l'enseignement, cette approche peut être considérée comme une irruption provocatrice de l'économie dans le champ éducatif qui, de leur point de vue, devrait fonctionner dans un cadre d'autogestion sectorielle, voire d'autonomie par rapport aux contingences budgétaires. Pour ce conflit de valeurs ou d'autres motifs liés aux conflits idéologiques, il est patent que cette approche est toujours largement surprenante, méconnue et incomprise dans nombre de milieux politiques, dans l'opinion publique, et même dans certains cercles prétendument savants de la Communauté internationale –notamment ceux trop marqués par les thèses « dogmatiques » des économistes néoclassiques, néoconservateurs... ou néomarxistes.

Investir dans l'éducation au lieu de « lutter contre » la pauvreté

Mais l'on peut constater que cette approche factuelle, de juste intention scientifique selon ses protagonistes, fait favorablement son chemin au niveau des institutions en charge du financement du développement, notamment dans le cadre des stratégies dites de « lutte contre

²⁶ « Système de comptabilité nationale, 2013 » - Banque mondiale, Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies. A noter que ce n'est que cette année (2014) que les pays européens ont été invités à classer la Recherche publique ou privée dans les investissements (auparavant classée dans les transferts sociaux, comme le reste l'éducation...).

la pauvreté » qui, par réalisme, sont conduites à prendre en compte la pertinence d'un renforcement des capacités des ressources humaines dans une économie en développement, à la fois pour être crédibles et pour espérer obtenir des résultats...

Constatons pourtant que, dans la vie quotidienne, cette notion d'investissement liée à l'éducation est couramment admise au niveau micro (personnel et familial) ou méso (groupes d'intérêts collectifs) : les parents et étudiants avisés, ou les collectivités territoriales responsables, considèrent pragmatiquement qu'investir dans l'éducation-formation adéquate est évidemment rentable ; et les entreprises qui s'engagent dans la formation et la recherche-développement liées à leurs stratégies de production ou de distribution apprécient économiquement les avantages qu'elles retirent de ces investissements. L'on peut donc légitimement ouvrir le débat pour réfléchir à quelles conditions il peut en être de même pour les investissements éducatifs publics au niveau macro, particulièrement dans une situation de pauvreté !

Alors pourquoi, maintenant, introduire cette précision « en situation de pauvreté » ? Qu'entend-on justement par « situation de pauvreté » ? Il y a aujourd'hui consensus sur les définitions suivantes : *sont généralement considérés comme « très pauvres » les ménages ne disposant pas des biens de première nécessité assurant leur survie de manière autonome, et sont considérés comme « pauvres » les ménages situés en dessous d'un « seuil de pauvreté »* (par convention, ménages dont le revenu par unité de consommation est inférieur à la moitié du revenu moyen ou du revenu médian dans un pays donné).

Mais qu'il s'agisse dans un cas de pauvreté dite absolue, ou dans l'autre de pauvreté dite relative, il y a aussi quasi consensus pour considérer que la pauvreté est quelque part une atteinte au principe premier de la dignité de tous les hommes, et qu'elle ne se limite pas à un état de pauvreté matérielle, notamment monétaire en termes de revenus périodiques. C'est une situation qui se caractérise par un cumul de difficultés à s'insérer et à se développer dans le cadre de la société dominante réelle au sein de laquelle les pauvres se trouvent. En d'autres termes, les pauvres sont des exclus qui souffrent d'un manque d'accès aux ressources ou d'appropriation de ressources -notamment culturelles- adaptées à leur inclusion et/ou d'un manque de reconnaissance de leurs ressources culturelles propres, comme facteur d'inclusion²⁷

Donc en investissant de manière adaptée et équilibrée en éducation, on concourt fondamentalement à la formation du capital culturel sous pratiquement toutes ses formes, et aussi du capital social (réseaux de relations), très lié au capital culturel (normes, valeurs et ententes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux), ce qui est la meilleure voie du renforcement des capacités, notamment des plus pauvres.

L'investissement culturel - éducatif en particulier - permet de valoriser, économiquement et socialement, tous les investissements publics et privés en capital « classique » - c'est à dire ceux ayant principalement pour but la formation d'un capital tangible considéré comme directement lié à la production spécifique de biens et services. Et cela prend particulièrement

²⁷ L'expression de « lutte contre la pauvreté » peut être considérée comme inadéquate, cf. commentaire de l'article 10 de la Déclaration de Fribourg : « Il est essentiel de considérer les capacités des personnes en situation de pauvreté, et de renforcer leurs capacités au lieu de vouloir transférer des moyens de l'extérieur. Dans cette perspective, il ne s'agit pas vraiment de « lutter contre » la pauvreté mais de « lutter pour » la reconnaissance et la valorisation des capacités » et leur extension grâce notamment à l'éducation. Référence : Déclarer les droits culturels, Schulthess, 2010. Voir aussi IIEDH DS 19, l'approche basée sur les droits de l'homme en développement, 2012

sens en situation de pauvreté (tant au niveau micro, méso ou macro). Car on a pu largement observer que la disponibilité de capitaux, engagés dans l'acquisition des seuls biens directs de production, ne suffit pas pour nourrir concrètement les dynamiques de développement...

Le coût des défauts d'investissement dans les capitaux culturels

A propos de la notion d'«investissement» je voudrais encore attirer votre attention sur un point : il n'y a pas que sur un plan strictement économique qu'investir dans l'éducation, particulièrement en situation de pauvreté, pourrait se révéler «rentable» (c'est-à-dire «efficient»), du fait d'une meilleure capitalisation culturelle et sociale, compensant largement par ses résultats les efforts initiaux monétaires ou non monétaires. C'est aussi un investissement qui pourrait se révéler «rentable» en termes de droits de l'homme et en termes de démocratie et de paix. En ce sens, on peut faire l'hypothèse que le non accomplissement de la dignité de tout homme - conséquence d'une faible capitalisation culturelle - a un coût sociétal fort²⁸ qui constitue, lui, un réel poids mort pour l'économie...

Et, dans le même ordre d'idée, l'on peut légitimement considérer que la passivité citoyenne – conséquence elle aussi d'une faible capitalisation culturelle - a un coût sociétal aussi non négligeable. Tout cela est certes difficile à mesurer en l'état de la recherche, mais certain, et l'on peut soupçonner que ces coûts sociétaux sont supérieurs aux dépenses adéquates et équilibrées pour rendre effectifs les droits, étendre les libertés de tous - et par là mieux contribuer au fonctionnement de la démocratie et aux conditions de la paix.

L'économie du droit à l'éducation

C'est pourquoi je vous propose d'encadrer mon propos, convenu à caractère économique, de quelques rapides considérations d'abord juridiques et, à la fin, citoyennes. Cela soulignera, je l'espère, l'intérêt d'une approche interdisciplinaire – même du point de vue de l'économie - pour aborder une question aussi fondamentale que l'éducation de manière sinon complète, au moins cohérente. Mon propos est aussi de dépasser l'antagonisme stérile entre une générosité dépensière irréaliste qui ne connaît pas les comptes (l'équilibre raisonné entre les ressources et leurs emplois), et un utilitarisme économique réducteur et à courte vue, qui oublie que toute société est d'abord fondée sur des valeurs, ancrées dans la durée, qui s'expriment précisément dans l'élaboration et le respect du droit et dans la pratique de la démocratie.

Il s'agira donc de tenter de donner à voir que l'éthique du droit, la juste évaluation économique et le plein exercice démocratique sont des approches que l'on peut mettre en synergie pour l'idéal d'une dignité accomplie de tout homme et de toute société –ce qui est, je crois, la nouvelle définition du développement que nous propose Amartya Sen et nos amis de la Chaire de Bergame, l'IIEDH et nous-même.

²⁸ A noter que dans la philosophie constitutive de l'identité burkinabè (le «burkindlim» ou «voie de la dignité») on considère que le manque de respect, en tant qu'atteinte à la dignité de l'homme et de la communauté, est à l'origine de tout désordre social... Voir «le grenier à mots Moore», IIEDH DT n° 14 /DT n° 15, 2008)

Le droit à l'éducation dans le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels.

Le Burkina Faso, par exemple, est l'un des pays du monde où l'analphabétisme est le plus répandu : 70% environ en moyenne des adultes, mais 85% en moyenne des pauvres, et 95% en moyenne des femmes très pauvres (celles-ci étant par ailleurs en général deux fois moins alphabétisées que les hommes). C'est donc un pays où le droit à l'éducation est encore loin d'être une réalité, malgré la progression constante des efforts de l'Etat et de la société civile depuis l'Indépendance. Le Maroc, autre exemple plus proche, connaît encore un taux d'analphabétisme élevé : 30% (soit 8 millions d'analphabètes). Mais, malgré de grandes difficultés liées au contexte local (linguistiques et géographiques notamment), le Maroc dispose depuis le début des années 2000 d'une remarquable stratégie d'élimination de l'analphabétisme qui mobilise non seulement le Ministère de l'éducation, mais aussi tous les autres ministères régaliens ou sectoriels, les entreprises, et la société civile (près de 1000 associations conventionnées). Outre une progression rapide de l'extension de la scolarisation, cette stratégie permet actuellement la mise en formation de 700 000 analphabètes par an. Les programmes sont appuyés par de nombreux partenaires multilatéraux et bilatéraux au développement, mais c'est le Maroc qui finance l'essentiel des coûts des programmes (5,8% de son PIB est consacré à l'éducation). Dans le cas du Burkina Faso comme du Maroc, l'éducation a un haut rang de priorité et cette priorité se justifie d'abord en termes de droit : pour la dignité des hommes et des femmes, et de la Nation ; et ensuite en termes économiques : pour un accroissement des richesses tendant vers plus d'équité et de soutenabilité.

L'éducation, un investissement rentable : pour une juste évaluation économique de l'importance de l'investissement dans l'éducation.

Sur un plan économique, il convient d'abord d'indiquer que l'éducation peut être effectivement considérée comme un levier efficace (et sans doute le seul réaliste) pour lutter contre la pauvreté par l'accroissement des capacités dans un cadre de développement durable. En effet, outre la valorisation incontournable d'un capital tangible par un capital culturel, vue ci-dessus (et qui institue l'éducation comme le premier segment de la chaîne de valeurs qui aboutit à une production adéquate et à l'échange), l'expérience a montré depuis des décennies les limites de toutes les politiques sectorielles, économiques ou sociales, qui ne prennent pas en compte la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines des populations de base. Sans éducation adéquate, il n'y a pas de participation active à la mise en œuvre des politiques publiques par tous ses acteurs concernés, et donc l'une des conditions reconnue nécessaire de la pertinence, de l'efficacité et du succès des politiques publiques n'est pas réunie.

Par exemple :

- pour assurer un développement durable en matière de santé et d'environnement, seule l'éducation permet de favoriser des comportements professionnels, civiques et familiaux adaptés ;
- pour lutter contre la pauvreté par l'amélioration des revenus, notamment en zones rurales, seule l'éducation - formelle ou non formelle - permet d'accéder aux opportunités offertes à mener des activités génératrices de revenus par les réseaux associatifs, administratifs et financiers ;
- pour mettre en valeur les potentialités d'un territoire, notamment pour viser l'emploi décent le plus large possible des pauvres qui l'habitent, dans un esprit d'égalité des chances, seule l'éducation permet de poser les fondements de leur employabilité (dans le cadre

d'entreprises sachant s'adapter aux défis) ou de leur « entrepreneurialité » (prises d'initiatives entrepreneuriales directes) dans les grands et petits projets de mise en valeur des atouts économiques spécifiques d'un « pays » donné (ce qu'on appelle le développement local)²⁹ ;

Tout ceci se traduit par un « effet multiplicateur » de l'investissement en éducation. Les termes « effet multiplicateur » désignent en économie le fait qu'une augmentation de l'investissement peut entraîner une variation amplifiée et diversifiée des revenus. Le processus de multiplication se rattache à l'analyse économique pragmatique en termes de circuits et de flux. A l'origine du processus, on trouve une injection de monnaie (investie dans les facteurs d'expansion de l'économie réelle donc – matériels ou immatériels -, et non pas stérilement épargnée). La valeur du multiplicateur est d'autant plus grande que l'investissement est pertinent et ne connaît pas de « fuites », c'est-à-dire de détournements (prévarication, corruption, spéculation, non emploi pertinent, voire même épargne abusive stérile).

Des économistes et des environnementalistes ont ainsi calculé que l'investissement dans l'éducation de base en général, et dans celle des (jeunes) adultes en particuliers, pouvait avoir une rentabilité supérieure à tout autre investissement public connu, dans le cadre d'études coûts-bénéfices appliquées à l'éducation³⁰.

Ces résultats positifs sont parfois contestés par des puristes de la comptabilité qui ne jurent que par les méthodes d'évaluation des investissements sur la base de leurs rendements calculés à partir de coûts et de produits réellement constatés sur un plan comptable (comme pour les investissements en biens tangibles). Mais, appliquées aux grands investissements publics (transports, énergie, recherche, éducation, santé), ces méthodes ne sont pas réalistes, ni en termes de coûts exorbitants si on les mettait en œuvre à la lettre, ni en termes justement de rigueur méthodologique. En effet, les grands investissements publics ne pouvant produire leurs bénéfices que sur plusieurs décennies, on est contraint de toute façon à élaborer des méthodes rigoureuses de rendement différé, tout en cernant bien les limites et les surestimations possibles des calculs théoriques de rendement sur la base de coûts et de bénéfices calculés, que ce soit en termes de coûts directs, de coûts d'opportunité, de gains directs ou de bénéfices indirects (par exemple les externalités citées plus haut et l'étude au Maroc dont je vais parler).

²⁹ Dans les commentaires de l'article 10 de la déclaration des droits culturels, il est précisé ceci : « De façon générale, il convient de respecter, protéger et valoriser les potentiels des territoires en favorisant les liens concrets qui lient les êtres humains aux ressources qui les entourent. Le respect des droits culturels signifie celui de liens appropriés entre les personnes et leurs milieux. Un territoire est un entremêlement de ressources écologiques, culturelles, sociales et économiques, en mixage interne et externe permanent, qu'une bonne économie prend en compte ». Dans cette note on insiste aussi sur l'importance de veiller à la richesse des métiers présents dans les territoires, qui soulignent la dimension culturelle constitutive de toute économie et de tout développement inclusif. Ouvrage précité.

³⁰ Références: Pour une vue complète sur l'application de la Cost-Benefit Analysis (CBA) à l'éducation, ses références et les résultats des études, voir Maureen Woodhall « CBA in educational planning », UNESCO/IPE, 1970, 1980, 1992 et 2004 (dernière édition revue et augmentée) et « Investir dans l'éducation : un moyen pour lutter contre la récession et accroître les revenus » et « Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'éducation », OCDE 2008 et 2009.

L'investissement éducatif vérifié aux niveaux micro, meso, macro

Au Burkina Faso comme au Niger et au Maroc, l'investissement dans l'éducation peut être considéré comme particulièrement rentable. Non seulement dans l'éducation scolaire, comme cela a été mainte fois démontré, mais aussi dans l'éducation non formelle des jeunes et l'alphabétisation des adultes, pour lesquels il n'existe que très peu de travaux de référence. C'est ce que nous avons contribué à établir grâce à deux études dont nous avons été membre du Comité de pilotage. L'une commanditée par la Coopération suisse au Niger et l'autre commanditée par l'Union européenne au Maroc.

Dans les TDR de l'étude sur l'évaluation d'un projet éducatif non formel innovant au Niger soutenu par la Coopération suisse, nous avons insisté, avec la Direction suisse de la Coopération au développement et à l'aide humanitaire (DDC), sur la nécessité de mener l'étude à plusieurs niveaux : bénéficiaires, communautés et partenaires publics. Nous sommes partis du fait que l'investissement en éducation est justement le fait des individus ou des familles, des communautés, et de partenaires publics, et que donc l'estimation des coûts et des gains devait aussi se faire à ces niveaux là, de manière différenciée, pour vérifier que chacun y trouve bien son avantage en investissant dans l'éducation. En effet, si un seul de ces niveaux se retrouvait objectivement perdant, ce serait tout le système qui s'en trouverait déséquilibré en termes de capacités. A noter qu'à la demande du partenaire suisse, il a été aussi procédé à une petite analyse comparative des coûts avec le programme national réputé moins couteux mais qui, moins efficace, s'est révélé finalement moins rentable. Ce faisant nous avons encore un peu plus compliqué les termes de l'analyse coût-bénéfice courante (qui s'en tient généralement aux données macro de programmes nationaux, sans comparaison avec les innovations). Mais, de manière unanime cela en a valu la peine : même si le sous-programme local appuyé par la Coopération suisse est un peu plus cher en termes de coût unitaire, il présente de nombreux avantages - monétaires et non monétaires - supérieurs à ce surcoût pour chacune des parties prenantes au projet. D'où la conclusion finale de l'étude, je cite « Les bénéfices monétaires tirés amènent à dire que le programme est efficient et durable. En substance, les bénéfices monétaires et surtout les bénéfices non valorisables monétairement générés chez les bénéficiaires du programme d'éducation, notamment les bénéficiaires villageois, amènent à conclure qu'il y a eu là un travail de promotion d'un développement durable par l'entremise d'une éducation de qualité dans des milieux défavorisés ». Mais, de plus, l'étude a permis de tirer trois leçons inestimables :

« 1. Dans des milieux pauvres, pour se donner plus de chance de réussir une éducation de qualité, il est nécessaire de promouvoir concomitamment des actions d'accompagnement en termes de développement ; 2. Lier l'éducation, surtout l'éducation non formelle, au développement socio-économique est un facteur déterminant pour sa réussite ; 3. Les exigences d'une éducation de qualité, dans une approche intégrée de développement par le renforcement des capacités des communautés et de leurs organisations, engendrent des coûts additionnels mais qui sont compensés par des bénéfices additionnels supérieurs »³¹.

Quant à l'étude coût-bénéfice du programme national d'alphabétisation au Maroc, elle a abouti aux conclusions suivantes :

« Les manques à gagner de l'analphabétisme à niveau national sont conséquents. Chaque point (1%) d'analphabètes non alphabétisés engendre les manques à gagner suivants :

- 10,3 Milliards DH du PIB de 2010 ;

³¹ Référence : Etude couts-bénéfices éducation au Niger – ADEA 2011.

- moins 634 DH d'un salaire mensuel d'un chef de ménage ;
- 0,1 enfant par femme pour l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF);
- 0,326/1 000 du taux de mortalité ;
- 0,542 année pour l'espérance de vie à la naissance.

Les coûts d'éradication du stock sont conséquents, soit : 11,4 MDH, mais les bénéfices attendus le sont beaucoup plus : 135 MDH soit un rapport global d'environ 1 à 12 ». D'où la recommandation à l'Etat marocain soutenu par l'UE d'adopter un scénario « volontariste » d'élimination de l'analphabétisme d'ici 2020... A noter que les auteurs ont également calculé le rendement privé de l'investissement d'un analphabète de 20 ans à 25 ans (en coût d'opportunité 1 500 DH) qui pourra espérer en moyenne un gain supplémentaire de 7 000 DH par an pendant 30 ans (210 000 DH), soit un rapport moyen de 1 à 140 statistiquement démontré ! C'est dire l'intérêt pour un jeune de prendre le temps et de faire l'effort de s'alphabetiser si l'offre des ONG soutenues par l'Etat et l'UE lui offre cette possibilité... D'où la recommandation des auteurs à l'Etat marocain et à l'UE de poursuivre l'extension de l'offre tout en veillant à la meilleure qualité et adaptation des programmes, en augmentant raisonnablement le coût unitaire afin d'offrir le meilleur service, surtout dans les zones difficiles d'accès où l'offre de qualité, de ce fait, revient plus cher³².

Education et démocratie

Enfin, l'éducation permet de promouvoir une réelle décentralisation et amélioration de la gouvernance démocratique à tous les niveaux. L'émancipation des plus pauvres constitue une condition essentielle pour édifier une société civile qui implique tous les citoyens, pour contribuer à une meilleure gestion territoriale (par exemple dans le cadre de la communalisation) et pour renforcer les institutions démocratiques. On constate partout que les adultes éduqués ont plus tendance à encourager à leur tour l'éducation de leurs enfants, particulièrement celle de leurs filles, en se préoccupant aussi de la qualité de l'éducation primaire, notamment par une meilleure participation aux associations de parents d'élèves. A noter qu'au Burkina les mères alphabétisées sont en pointe dans l'organisation d'AME - associations de mères d'élèves -, qui constituent le fer de lance de la scolarisation des filles. Au Maroc, les associations de femmes sont également en pointe en tant qu'opératrices de diverses formes d'éducation de base, formelle ou non formelle, qui concernent les femmes à 80%, pour compenser les inégalités très fortes héritées du passé. L'investissement dans l'éducation adéquate serait donc non seulement juridiquement fondé, économiquement rentable, mais socialement pertinent. Toutes hypothèses que je vous invite à vérifier dans vos propres cadres d'études et de recherches. Ne croyez pas qu'en économie tout a déjà été pensé. Les champs d'investigation sont immenses, notamment dans un cadre d'approche basé sur les droits de l'homme en développement qui privilégie les analyses systémiques et l'interdisciplinarité, sources inépuisables d'hypothèses de recherches fécondes.

³² Référence : « Etude permettant une analyse fine des coûts et des avantages de l'alphabetisation selon les programmes et les acteurs de la filière » de P. RUNNER et L. BOUBKRAOUI, MEN RABAT, 2010 – Etude non publiée.